



Kit de l'organisateur d'hockey

Pour bien recevoir vos équipes, je vous propose quelques tâches à réaliser avant le début des compétitions.

Tâches du responsable du tournoi

Une semaine avant votre tournoi

- 1 Assurez-vous que toutes vos glaces sont bien réservées aux heures convenues.
- 2 Vérifier si vous avez assez de feuilles de partie pour chaque rencontre.
- 3 Si vous désirez, vous pouvez aller chercher l'alignement des équipes sur le site de l'admissibilité.
Faire des photocopies des règlements spécifiques pour distribuer dans la chambre des arbitres, à la table des
5 marqueurs et dans la chambre des joueurs.
- 6 Faire des photocopies des règlements spécifiques entre le hockey scolaire et le hockey civil.
- 7 Faire des démarches pour vous trouvez des marqueurs.
- 8 Voir les procédures à suivre en cas d'ACCIDENT ou d'ANNULATION (voir annexes dans les règlements généraux).

La journée avant votre tournoi

- 1 Préparer les feuilles des rencontres.
- 2 Distribuer les règlements spécifiques et la documentation nécessaire aux endroits appropriés.
- 3 S'assurer que vous avez vos marqueurs pour toutes vos rencontres.
- 4 Vérifier les conditions météorologiques et si c'est critique appelé la personne responsable à l'ARSEQCA.
- 5 Vérifier à ce que les chambres des joueurs soient disponibles pour les équipes une heure avant leur rencontre.
- 6 Bien identifier la porte d'entrée et la direction pour accéder aux vestiaires.



Kit de l'organisateur d'hockey

La journée du tournoi

Vérifier les conditions météorologiques et si c'est critique appeler sur le cellulaire de l'ARSEQCA 561-0697 et/ ou
1 vérifier les informations qui pourraient être diffusées sur notre site Internet.

**S'assurer que vous avez vos documents pour la compétition (règlements spécifiques, kit de l'organisateur, feuille
2 de pointage) à la table des marqueurs.**

**IMPORTANT: Veuillez donner une copie des règlements spécifiques aux arbitres (document qui différencie la
3 scolaire vs civil)**

S'assurer d'avoir les coordonnées des arbitres en chef au cas où les arbitres seraient absents. Si les arbitres ne sont
4 pas présents, veuillez en aviser l'ARSEQCA et l'arbitre en chef de votre secteur (voir la feuille des coordonnées).

5 S'assurer d'avoir les coordonnées des équipes (# téléphone des entraîneurs et des responsables des sports).

6 S'assurer que la porte d'entrée soit ouverte 1 heure avant le début des compétitions.

7 Afficher l'horaire de la journée et le tableau de compilation à la table des marqueurs.

8 S'assurer que la personne responsable est disponible pour répondre aux besoins des participants.

9 En cas de protêt, contacter le régisseur de ligue de l'ARSEQCA (Cell. : 418-561-0697)

Après la compétition

Remplir la feuille de transmission des résultats

Transmettre les résultats à l'ARSEQCA par fax au 418-657-1367



Règlements spécifiques qui distinguent le hockey sans contact et le hockey civil 2009-2010

Article 8 **FORMULE DE RENCONTRE et PARTICULARITÉS**

8.2 Lorsqu'une équipe se retrouve en désavantage numérique, il n'est pas permis à cette dernière de déblayer son territoire.

Article 11 **DURÉE DES PARTIES – SUBSTITUTIONS ET ARRÊT DE JEU**

11.1 3 périodes : 1er période est d'une durée de 10 minutes (changement de côté), la 2e est de 15 minutes, (2 minutes de pause en la 2e et 3e période) et la 3e période est de 15 minutes pour une durée totale de 40 minutes

En 2^e période, l'entraîneur de l'équipe qui tire de l'arrière par 5 buts et plus peut demander le temps continu. Lors des 5 dernières minutes, si un écart de 5 buts et plus, sépare les 2 équipes, la partie se termine automatiquement en temps continu.

En tout temps, lorsque l'écart de pointage est de 7 buts et plus, on affiche 0-0 au tableau d'affichage, et ce, jusqu'à la fin de la partie. Le marqueur continue d'inscrire les points normalement sur la feuille de pointage. En 2e période, dès que l'écart atteint 7 buts, la partie se termine automatiquement en temps continu.

11.2 Chaque équipe a droit à 2 temps morts par partie, mais aucune équipe ne peut prendre les 2 temps morts dans la même période.

11.4.1 **Arrêt de jeu automatique :**

Il y a arrêt de jeu automatique lorsqu'un tir atteint le masque du gardien. Si la rondelle dévie directement dans le but sans être retouché par un autre joueur que le gardien, le but est bon.



Règlements spécifiques qui distinguent le hockey sans contact et le hockey civil 2009-2010

11.5 **Prolongation :**

En prolongation, le temps est continu et la partie prend fin dès le premier but. Une pause de transition maximale de 30 secondes entre chaque étape est accordée.

11.5.1 Étapes de la prolongation en saison régulière :

- 1- Fusillade à 3 joueurs (en alternance).
- 2- Fusillade 1 joueur à la fois, toujours avec des joueurs différents

11.5.2 Étapes de la prolongation pour les rencontres éliminatoires :

- 1- 2 minutes à 6 joueurs incluant le gardien.
- 2- 2 minutes à 5 joueurs incluant le gardien.
- 3- 2 minutes à 4 joueurs incluant le gardien.
- 4- 5 minutes à 3 joueurs incluant le gardien.
- 5- Fusillade à 3 joueurs (en alternance).
- 6- Fusillade 1 joueur à la fois, toujours avec des joueurs différents

11.6 **Arrêt de partie pour fautes majeures :**

Une 2^e faute majeure dans une rencontre pour la même équipe et/ou une 1^{re} faute majeure commise durant les 5 dernières minutes d'une partie

11.6.1 met immédiatement fin à la rencontre.

N.B. : Dans le cas d'une bataille, chaque joueur impliqué recevront une faute majeure et sont expulsés de la rencontre.

Article 12

SANCTIONS

12.7 **3 pénalités mineures dans un match**

Un joueur qui se voit décerner une 3^e infraction mineure dans une même rencontre est automatiquement exclu de la rencontre (cette exclusion n'entraîne pas de suspension automatique pour la prochaine rencontre). Le marqueur doit avertir l'entraîneur après la 2^e infraction mineure d'un joueur.



HOCKEY SCOLAIRE
TRANSMISSION DES RÉSULTATS

DATE : _____

LIEU : _____

# Partie	Équipes	BUTS	prol.	Punitions		Pt ES 1 / 0	V 2 pts	DP 1 pt	D 0 pt	total pts
				Min.	MAJ.					
VIS.										
LOC.										

# Partie	Équipes	BUTS	prol.	Punitions		Pt ES 1 / 0	V 2 pts	DP 1 pt	D 0 pt	total pts
				Min.	MAJ.					
VIS.										
LOC.										

# Partie	Équipes	BUTS	prol.	Punitions		Pt ES 1 / 0	V 2 pts	DP 1 pt	D 0 pt	total pts
				Min.	MAJ.					
VIS.										
LOC.										

# Partie	Équipes	BUTS	prol.	Punitions		Pt ES 1 / 0	V 2 pts	DP 1 pt	D 0 pt	total pts
				Min.	MAJ.					
VIS.										
LOC.										

# Partie	Équipes	BUTS	prol.	Punitions		Pt ES 1 / 0	V 2 pts	DP 1 pt	D 0 pt	total pts
				Min.	MAJ.					
VIS.										
LOC.										

# Partie	Équipes	BUTS	prol.	Punitions		Pt ES 1 / 0	V 2 pts	DP 1 pt	D 0 pt	total pts
				Min.	MAJ.					
VIS.										
LOC.										

	CLASSEMENT DE LA JOURNÉE	V	D	DP	E/S	PTS
1						
2						
3						
4						
5						
6						



Coordonnées des Arénas

Site pour retracer toutes les arénas: <http://www.arenamaps.com/arenas/Quebec.htm>

	ÉQUIPE HÔTESSE	NOM DE L'ARÉNA	ADRESSE COMPLÈTE DE L'ARÉNA	NBR DE GLACES	# TÉLÉPHONE DE L'ARÉNA	PERSONNE CONTACT À L'ARÉNA
1.	Sém. Saint-François	Acti-Vital	4525 Monté du Coteau Saint-Augustin G3A 1B9	2	418-872-6074	Frédéric Marquis 418-563-1635
2.	Collège de Lévis	André Lacroix	7300 Boulevard de la Rive-Sud Lévis, QC G6V			
3.	École L'Aubier	Aquaréna de Charny	8001 Av Des Eglises Charny, QC G6X 1X5		(418) 832-4611	Garry Lych
4.	St-Marc	St-Marc-des-Carières	1650, boulevard Dussault, St-Marc-des-Carières	1	(418)268-3862 poste 33	Jean-François Garneau ou Guy Petit
5.	St-Marc	Chantal Petitclerc				
6.	Compagnons-de-Cartier	Centre Sportif de Ste-Foy	930, avenue Roland-Beaudin Québec (arrondis. Ste-Foy)	1 ou 2	418-641-6275	Guy Boie
7.	Polyvalente Veilleux	Aréna de St-Joseph	713, boul. Robert-Cliche, G0S 2V0	1	418-397-6422	Employé de l'aréna ou Marco Roy
8.	Disraeli	Aréna 76	920 rue St-Gérard , Disraeli, QC G0N1E0	1	418-449-2771 ext. 221	Yvon Bureau
9.	Académie Saint-Louis	Peps de l'Université Laval	Avenue de la terrasse, Sainte-Foy Qc.	2	418 656-2535 418 656-2131 # 4978	Benoit Dionne
10.	Donnacona	Donnacona	300 rue de l'église ,donnacona, G3M 1Z5	1	(418) 285-3284	fernand morel/rejean langlois
11.	Mont Ste-Anne	Aréna Beaupré	10991, rue des Montaniaras	1	418-827-4501	Gaston (arenacb@videotron.ca)
12.	Beaurivage	Aréna G.H. Vermette	1128 rue Centrale, St-Agapit, Qc, G0S 1Z0			Jean-Philippe Roses
13.	Cardinal-Roy	Aréna Giffard	3500 rue Cambronne, Beauport,G1E 6V1	1	418-666-2154	Philippe Tremblay
14.	St.Patrick's High School	Aréna Giffard	3500 rue Cambronne, Beauport,G1E 6V1	1	418-666-2154	Philippe Tremblay
15.	Samuel de Champlain	Aréna Giffard	3500 rue Cambronne, Beauport,G1E 6V1	1	418-666-2154	Philippe Tremblay
16.	École du Plateau	Aréna de Clermont	31, rue Larouche,Clermont, Qc			
17.	Louis-Jacques-Cassault	Aréna de Montmagny	160 boul. Taché ouest, Montmagny, QC G5V1J6		418-248-5995	
18.	Benoît-Vachon	Aréana Sainte-Marie	80 BOUL LAROCHELLE,S AINTE-MARIE BEAUCE, QC,G6E 3A8			
19.	Saint-Charles Pont-Rouge	Aréna Joé Juneau	51, du Collège, Pont-Rouge, G3H 3A4.		418-873-2817	
20.	Louis-Jobin	Aréna de Saint-Raymond	160 Place de l'Église, Saint-Raymond.		418-337-3641	



☞ Identification de la personne blessée

NOM-PRÉNOM _____ ÂGE _____ SEXE _____

ADRESSE _____ CODE POSTAL _____

NOM DU TUTEUR SI PERSONNE MINEURE TÉLÉPHONE _____

TYPE : participant spectateur officiel entraîneur bénévole autre

☞ Circonstance de l'accident

Activité au moment de l'accident : _____

Collision avec :

autre participant autre _____

projectile - balle _____

baton - raquette _____ spécifier _____

bande _____

but _____

Sans collision :

effort excessif _____

malaise _____

chute _____

autre _____

_____ spécifier _____

☞ Blessure

Localisation : _____

Nature : _____

Type :

nouveau traumatisme

récidive

☞ Identification de la personne qui a complété le rapport

NOM-PRÉNOM _____ TÉLÉPHONE _____ FONCTION _____

TÉMOIN : _____ DATE _____

TÉMOIN : _____ NOM-PRÉNOM ET TÉLÉPHONE _____ DATE _____

_____ NOM-PRÉNOM ET TÉLÉPHONE _____ DATE _____

☞ Traitement, procédures d'urgence entreprises et personnes contactées

☞ Narration de l'accident
